



Bulletin Officiel

N° 3663 Jeudi 12 Aout 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP SAFA 2

AGREMENT DE DESIGNATION DE DEPOSITAIRE

BANQUE TUNISO-KOWEITIANNE EN TANT QUE DEPOSITAIRE
D'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

« EMPRUNT SUBORDONNE AMEN BANK 2010 » 3-5

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2010 :

SOCIETE ADWYA

COMMUNIQUE DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 28 juillet 2010, d'agréer le fonds suivant :

FCP SAFA

*Fonds Commun de Placement
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Siège Social : 05 rue Mustapha Sfar -1002-Tunis*

SMART ASSET MANAGEMENT et AMEN BANK ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 28 juillet 2010, pour la création d'un Fonds Commun de Placement, de type mixte, dénommé « FCP SAFA » d'un montant initial de D.100 000 divisé en 1 000 parts de D. 100 chacune.

AGREMENT DE DESIGNATION DE DEPOSITAIRE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 28 juillet 2010, d'agréer la désignation de la Banque Tuniso-Koweitienne en tant que dépositaire d'Univers Obligations SICAV en remplacement de l'Arab Tunisian Bank.

AVIS DES SOCIETES (suite)

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« EMPRUNT SUBORDONNE AMEN BANK 2010 »

Le Conseil d'Administration réuni en date du 26/04/2010 a décidé de :

- 1- soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2010 l'émission d'emprunts obligataires pour une enveloppe globale de 200 millions de dinars.
- 2- lancer un premier emprunt obligataire de 80 millions de dinars d'une durée de 15 ans à un taux variable de TMM majoré d'une marge de 0,70% à 0,85%, et de déléguer à la Direction Générale le soin de fixer les conditions de cette émission.
- 3- Imputer cette émission sur l'enveloppe d'emprunt obligataire qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2010

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amen Bank tenue le 31/05/2010 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 200 millions de dinars.

Dénomination de l'emprunt : «EMPRUNT SUBORDONNE AMEN BANK 2010 ».

Montant : 80 000 000 dinars divisés en 800 000 obligations subordonnées, de nominal 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation subordonnée.

Forme des obligations : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes au **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 0,85 %** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 85 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'aout de l'année N-1 au mois de juillet de l'année N.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juin, qui est égale à 4,2233%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement

actuariel annuel de 5,0733%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 0,85% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de 15 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 8 ans.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée, entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions soit le 31/08/2010 seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné, soit le 31/08/2010 et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Toutes les obligations subordonnées émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 6,670 dinars par obligation subordonnée et ce, de la première année jusqu'à la 14^{ème} année, et de 6,620 dinars par obligation subordonnée, la 15^{ème} année. L'emprunt sera amorti en totalité le 31/08/2025.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 31 aout de chaque année auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le 31/08/2011.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le 02/08/2010 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 31/08/2010.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des obligations subordonnées émises. Au cas où le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas clôturé à la date limite du 31/08/2010, les souscriptions seront prolongées jusqu'au 30/09/2010, tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au 30/09/2010, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du 02/08/2010 aux guichets d'Amen Bank, siège social et agences.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations subordonnées du présent emprunt seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie.

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

- Suite -

Cotation en Bourse : Amen Bank s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : Amen Bank s'engage, dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné, à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées. Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Rang de créance : *En cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les présentes obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 19 juillet 2010 sous le numéro 10/009. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.*

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : *L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.*

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou

- Suite -

qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant.

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire: Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le **n°10-706** en date du **19 juillet 2010** et du document de référence « Amen Bank 2010 » enregistré par le CMF sous le n° **10-009** en date du **19 juillet 2010** seront mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'Amen Bank, Avenue Mohamed V, -1002 Tunis-, et sur les sites Internet du CMF : www.cmf.org.tn et d'Amen Bank : www.amenbank.com.tn

AVIS

COURBE DES TAUX DU 12 AOUT 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,583%		
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,581%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,579%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,577%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,573%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,570%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,568%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,566%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,564%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,561%	997,537
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011	4,559%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,622%	1 020,104
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,732%	1 005,968
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,797%	1 037,117
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,853%	1 086,572
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,879%	1 117,025
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,945%	1 080,533
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,065%		1 008,242
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,171%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,306%	1 081,376
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,562%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,607%		992,243
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,606%	1 108,408
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,606%		999,135

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIESICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	133,519	133,530		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,562	11,609	11,610		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,199	1,200		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	32,149	32,152		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	44,250	44,254		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	167,948	168,219		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	700,702	702,008		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	143,949	143,428		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	132,833	132,292		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	118,824	118,625		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	103,884	117,369	117,356		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	113,293	113,403		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
13	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET	30-mars-07	1 159,446	1 248,410	1 260,750		
14	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 193,017	2 201,467		
15	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	120,312	122,597		
16	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	120,945	122,733		
17	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 137,420	1 138,605		
18	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	124,508	130,418		
19	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	162,220	167,405		
20	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	15,037	14,750		
21	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 707,046	5 856,091		
22	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 586,625	6 633,297		
23	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,363	2,377		
24	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,872	1,882		
25	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,199	1,218		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
26	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	106,742	106,752
27	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	103,013	103,024
28	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	103,538	103,548
29	ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	101,541	101,552
30	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	102,122	102,130
31	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,137	105,297	105,306
32	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	102,365	102,376
31	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	102,442	102,453
32	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	102,614	102,624
33	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	106,171	104,392	-
34	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	101,435	101,445
35	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	102,743	102,754
36	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,623	102,670	102,680
38	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	104,692	104,702
39	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	104,662	104,674
40	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	100,000	101,524	101,532
41	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	101,585	101,594
42	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,494	102,885	102,897
43	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	100,966	100,977
45	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	102,837	104,865	104,875
46	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,138	102,841	102,851
47	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	101,236	101,246
48	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	103,115	103,125
49	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,638	103,283	103,292
50	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	100,749	100,757

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
51	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,493	10,405	10,406
52	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,934	102,488	102,499
53	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	102,193	100,842	100,852
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
54	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,252	100,506	100,578
SICAV MIXTES								
55	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	77,314	77,230
56	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	163,010	163,212
57	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 602,487	1 605,483
58	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	114,649	114,844
59	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	124,090	124,272
60	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	106,626	106,981
61	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	16,530	16,551
62	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	283,632	284,141
63	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	53,989	54,055
64	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	1 890,601	2 307,504	2 309,662
65	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	79,719	79,657
66	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	59,108	59,135
67	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	104,229	104,320
68	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	115,059	115,224
69	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	113,221	113,344
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,882	11,874
71	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	13,027	13,020
72	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	17,296	17,286
73	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	18,076	18,071
74	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	10,846	12,599	12,617
75	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	132,361	132,095
76	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	119,707	135,338	135,919
77	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	116,320	130,285	130,389
78	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	17,671	21,051	21,093
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	103,070	103,221
80	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	108,708	108,973
81	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	147,920	149,510
82	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,385	10,584	10,688
83	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	115,099	125,077	127,499
84	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	113,355	118,406	118,589
85	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	173,091	176,633
86	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	153,747	156,042
87	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	135,299	136,536
88	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	9 983,171	10 194,314
89	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	134,168	167,340	172,854
90	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 166,664	1 435,780	1 482,928
91	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	100,000	106,663	107,107
92	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	100,000	110,644	111,499
93	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	9 989,736	10 345,465	10 336,595

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**SOCIETE ADWYA**

Siège social : Route de la Marsa, Km 14, B.P. 658- 2070 LA MARSAA.

La Société Adwya publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr Mourad BEN AHMED (Conseil Expertise Audit).

B I L A N

(montants exprimés en dinar tunisien)

A C T I F S	Notes	Exercice clos le		
		30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	4	1 969 281	1 500 126	1 803 223
Moins: amortissements		(766 434)	(650 644)	(706 840)
		1 202 847	849 483	1 096 384
 Immobilisations corporelles	4	30 034 058	26 892 140	28 499 273
Moins: amortissements & provisions		(20 584 723)	(19 607 702)	(20 081 554)
		9 449 334	7 284 438	8 417 719
 Immobilisations financières	4	58 093	56 284	57 523
Moins: provisions		0	0	0
		58 093	56 284	57 523
 <i>Total des actifs immobilisés</i>		10 710 274	8 190 205	9 571 626
 Autres actifs non courants		0	0	0
Total des actifs non courants		10 710 274	8 190 205	9 571 626
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	5	16 417 795	15 429 944	21 524 863
Moins : provisions		(114 361)	(280 893)	(40 964)
		16 303 435	15 149 051	21 483 899
 Clients et comptes rattachés	6	6 770 848	5 016 490	3 048 245
Moins: provisions		(87 853)	(139 415)	(75 585)
		6 682 995	4 877 075	2 972 661
 Autres actifs courants	7	1 252 738	1 641 503	1 924 958
Moins: provisions		(17 232)	(101 054)	(33 463)
		1 235 506	1 540 450	1 891 495
 Placements et autres actifs financiers	8	1 654 902	3 453 010	3 481 727
 Liquidités et équivalents de liquidités	9	754 518	645 811	1 584 645
Total des actifs courants		26 631 357	25 665 398	31 414 427
 <i>Total des actifs</i>		37 341 631	33 855 602	40 986 053

BILAN

(montants exprimés en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Exercice clos le		
		30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social	10	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Réserves	11	5 392 339	3 993 353	3 993 353
Autres capitaux propres	12	0	15 968	0
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		16 392 339	15 009 321	14 993 353
Résultat net de l'exercice		2 957 607	2 359 286	4 368 986
Total des capitaux propres avant affectation		19 349 946	17 368 607	19 362 339
<u>PASSIFS</u>				
Passifs non courants				
Emprunts	13	1 606 780	449 916	180 492
Autres passifs financiers		2 000	0	0
Provisions		132 318	1 907	132 318
Total des passifs non courants		1 741 098	451 823	312 810
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	13 195 706	13 232 120	18 837 484
Autres passifs courants	15	2 157 660	2 081 976	1 628 636
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	897 220	721 077	844 783
Total des passifs courants		16 250 586	16 035 173	21 310 903
Total des passifs		17 991 685	16 486 996	21 623 714
Total des capitaux propres et des passifs		37 341 631	33 855 602	40 986 053

Modèle autorisé

Etat de Résultat

(montants exprimés en dinar tunisien)

	Notes	Période allant du 01 janvier au		
		30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Produits d'exploitation				
Ventes des Produits Finis		26 864 063	26 046 561	50 238 106
Etudes et prestations de services		337 657	418 400	832 973
Total des Revenus	17	27 201 720	26 464 961	51 071 078
Production stockée (ou destockage)		576 578	(521 753)	351 921
Production de l'exercice		27 778 298	25 943 209	51 423 000
Autres produits d'exploitation		27 123	382 168	711 943
Total des produits d'exploitation	17	27 805 420	26 325 377	52 134 942
Charges d'exploitation				
Achats des MP/AC consommés	18	16 043 103	14 962 670	30 720 524
Achats d'approvisionnements consommés	19	1 009 971	1 400 475	2 535 172
Charges de personnel	20	3 257 775	2 885 419	5 434 215
Dotations aux amortissements et provisions	21	757 807	746 450	1 418 130
Autres charges d'exploitation	22	2 879 631	2 545 262	5 497 835
Total des charges d'exploitation		23 948 286	22 540 276	45 605 877
Résultat d'exploitation		3 857 134	3 785 101	6 529 066
Charges financières nettes	23	260 683	715 501	1 160 217
Produits des placem.& autr.prod.financiers	24	95 000	138 764	239 739
Autres gains ordinaires	25	20 379	39 185	81 018
Autres pertes ordinaires	26	23 065	305 431	329 309
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 688 765	2 942 120	5 360 296
Impôt sur les bénéfices	27	731 159	582 834	991 310
Résultat des activités ordinaires après impôt		2 957 607	2 359 286	4 368 986
Gains extraordinaires		0	0	0
Pertes extraordinaires		0	0	0
Résultat net de l'exercice		2 957 607	2 359 286	4 368 986
Résultat par action		0,269	0,214	0,397

Modèle de référence

Etat de flux de trésorerie

(montants exprimés en dinar tunisien)

DÉSIGNATIONS	Notes	Période allant du 01 janvier au		
		30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients et des débiteurs divers		24 298 921	25 143 227	53 133 347
Encaissements reçus de la restitution crédit de TVA		547 671	0	0
Encaissements provenant de la cession de Val. Mobil. de Placement		1 852 691	0	0
Encaissements reçus liés aux produits de placements		79 375	106 264	147 526
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels		(23 858 083)	(19 945 042)	(44 131 828)
Décaissements affectés aux placements courants		(60 159)	(63 434)	(63 434)
Intérêts payés		(273 896)	(225 319)	(575 824)
Impôts sur les bénéfices payés		0	(414 551)	(709 104)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		2 586 521	4 601 145	7 800 683
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Corporelles		(1 805 338)	(809 936)	(2 637 006)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Incorporelles		(135 130)	(71 718)	(356 139)
Encaissements provenant de la cession d'immob. Corp & incorporelles		60 600	85 290	102 290
Décaissements provenant de l'acquisition de titres de participation		0	0	0
Dépôts & Cautionnements versés		(570)	(3 004)	(4 243)
Dépôts & Cautionnements Recus		2 000	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 878 437)	(799 367)	(2 895 098)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		0	0	0
Dividendes et autres distributions		(2 969 324)	(2 969 872)	(2 969 872)
Encaissements provenant des emprunts		1 524 100	28 600	28 600
Remboursement d'emprunts		(317 792)	(293 036)	(579 400)
Subvention d'investissement reçue		0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(1 763 016)	(3 234 308)	(3 520 672)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0	0
Variation de trésorerie		(1 054 933)	567 469	1 384 913
Trésorerie au début de l'exercice		1 279 463	(105 450)	(105 450)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	28	224 531	462 019	1 279 463

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

(Montants exprimés en euros ronds)

Produits		Charges		Soldes	Période allant de 01 janvier au		
					30-juin-10	30-juin-09	31-déc-09
Ventes produites sans Éclaircies	26 808 790	Déroulage de production					
Facturation de Forêts ¹ de services	337 187						
Autres produits d'exploitation	27 123						
Production stockée	578 378						
Total	27 805 420		Total	-	□ Production	27 805 420	26 328 177
□ Production	27 805 420	Achats concentrés	16 043 183	□ Marge sur coût matières	11 762 238	11 362 707	21 434 418
□ Marge sur coût matière	11 762 238	Autres charges externes	2 788 427	□ Valeur Ajoutée Brute	1 043 691	7 511 467	13 687 927
□ Valeur Ajoutée Brute	18 003 991	Impôts et taxes	331 175	□ Excédent Brut d'Exploitation	4 614 941	4 631 082	7 947 096
		Charges de personnel	3 257 775				
		Total	3 398 950				
□ Excédent brut d'exploitation	4 614 941	Autres pertes ordinaires	33 065				
Autres gains ordinaires	20 179	Charges financières	260 683	□ Résultat des activités Ordinaires	2 957 607	2 399 386	4 368 986
Produits financiers	95 900	Dotations aux provisions, à provisions	757 887				
		Impôt sur le résultat ordinaire	731 159				
Total	4 730 120	Total	1 772 713				
□ Résultat des activités ordinaires	2 957 607	Perte extraordinaire	-				
Quota extraordinaire	-	Effets négatifs des modifications comptables					
Effets positifs des modifications comptables		Impôts / Résultat extraordinaire et modifications comptables		□ Résultat net après modification comptable	2 957 607	2 399 386	4 368 986
Total	2 957 607	Total	-				

Tableau de variation des capitaux propres

arrêté au 30 juin 2010

(montants exprimés en euros)

	Capital social	Réserve légale	Réserve ordinaire	Résultat de l'exercice	Subvention d'investiss.	Total des Capitaux propres avant affectation
Situation au 31 décembre 2009	11 000 000	868 785	3 124 569	4 368 986	0	19 362 339
Affectation en réserves		218 449	1 180 537	(1 398 986)		0
Dividendes distribués				(2 970 000)		(2 970 000)
Augmentation de capital	0		0			0
Réception des subv.d'arrondissement					0	0
Résultat de l'exercice 2010				2 957 607		2 957 607
Situation en fin de période	11 000 000	1 087 234	4 305 105	2 957 607	0	19 349 946

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

- **Dénomination sociale** : Laboratoires ADWYA
- **Forme juridique** : Société anonyme
- **Siège social** : Km 14 route de la Marsa BP 658 La Marsa 2070
- **Activité** : La construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production de produits pharmaceutiques et tous produits paras pharmaceutiques
- **Date de création** : Le 10 juin 1983
- **Capital social** : 11 000 000 dinars (11 000 000 actions de 1DT chacune)
- **Registre de commerce** : B164701996
- **Code en douane** : 125404A
- **Matricule fiscal** : 0014346Y/A/M/000
- **Effectif moyen** : 461

2. CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES :

☐ Les états financiers des "Laboratoires ADWYA" ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

☐ Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, le schéma des soldes intermédiaires de gestion et les notes annexes aux états financiers.

☐ Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées

Les bases de mesures et principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

2.1 Actifs immobilisés :

A la date de leur acquisition ou de production en interne, les éléments de l'actif immobilisé sont évalués à leurs coûts. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

	Taux
- Logiciels	33,33 %
- Marques et brevets	10 %
- Constructions	2 %
Matériel industriel	10 %
- Agencement, aménagement et installations	10 %
- Poinçons et formats	10 %
- Outillages industriels	10 %
- Matériel de transport	20 %
- Matériel de manutention	10 %
- Rayonnages métalliques	5 %
- Matériel informatique	15 %
- Équipements de bureau	10 %

Les valeurs résiduelles des actifs immobilisés amortissables sont supposées être non significatives.

2.2 Les charges à répartir :

Les dépenses de formation, de publicité et de réorganisation de la société constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. (Principe inspiré des normes internationales IAS 38.56 et 38.57)

2.3 Stocks :

Les stocks se composent de matières premières, d'articles de conditionnement, de matières consommables, de produits encours de fabrication et de produits finis.

Ils sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation.

La méthode de gestion retenue est du premier entré, premier sorti. En conséquence, la valeur des stocks à la clôture de l'exercice correspond à celui des plus récents.

Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat MP/AC hors taxes.

- les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production (Prix de Revient Industriel PRI)
- les produits encours sont valorisés au coût d'achat MP/AC hors taxes

Une provision pour dépréciation de stocks de produits finis et semis finis est constatée chaque fois que le coût de production est supérieur à leur valeur réalisable nette.

2.4 Emprunts

Les coûts d'emprunts sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les échéances à moins d'un an des emprunts à moyen et long terme sont reclassées parmi les passifs courants à la date de clôture.

2.5 Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant le taux de change moyen interbancaire du premier jour du mois de la réception.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

2.6 Principe d'abonnement des charges

Dans l'objectif du suivi budgétaire des charges d'exploitation et l'établissement des situations comptables intermédiaires, nous avons adopté le principe d'abonnement des charges.

Ce principe consiste à une répartition périodique (mensuelle) des charges se rapportant à des contrats de services (conseil fiscal/juridique, maintenance, gardiennage ...) ou à d'autres conventions particulières (redevance pour utilisation de licence, assurance R/C produits, assurance incendie ...)

D'autres charges telles que les consommations énergétiques font l'objet d'un abonnement de charges sur la base de la consommation moyenne mensuelle de l'année écoulée.

Une régularisation comptable est nécessaire chaque fois où la liquidation de la charge définitive a eu lieu.

3. STATUT FISCAL :

La société "ADWYA S.A" est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

Cependant, et suite à l'ouverture de 30% de son capital au public en juin 2007, la société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 20% en vertu des dispositions de l'article premier de la loi 99-92 du 17 Aout 1999 relative à la relance du marché financier.

En matière de TVA, les matières premières et articles de conditionnement ainsi que la vente des produits finis, sont soumis au taux de 6%; alors que les opérations et travaux de façonnage réalisés pour le compte d'autrui sont soumis à la TVA au taux de 18%.

Elle bénéficie en outre lors de l'importation de matières premières et articles de conditionnement de l'exonération des droits de douanes, mais elle demeure redevable des frais de formalités douanières et des imprimés nécessaire aux opérations d'importation.

4 / TABLEAU DES IMMORILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATIONS	VALEURS BRUTES COMPTABLES				AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLES NETTES AU
	Acquisitions au		Comptes au	Total des	Dotations au		Reprises au	Amortissements	
	31 décembre	30 juin	30 juin	Total des	31 décembre	30 juin	30 juin	30 juin	
	2009	2010	2010	30 juin	2009	2010	2010	2010	2010
BIENST	870 625	35 827	-	1 015 773	435 670	48 882	-	483 642	548 110
LOGICIELS INFORMATIQUES	331 000	0 000	-	331 000	281 170	0 000	-	387 771	32 530
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ENCOURUES	510 277	135 130	18 330	627 207	-	-	-	-	627 207
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 682 123	184 358	18 330	1 869 281	706 840	39 398	-	766 434	1 282 947
TERRAIN	540 000	-	-	540 000	-	-	-	-	540 000
CONSTRUCTIONS	3 901 702	-	-	3 901 702	2 083 702	38 633	-	2 082 637	1 809 123
MATERIELS INDUSTRIELS	12 940 370	480 172	39 236	13 389 288	10 287 609	218 089	39 208	11 996 342	2 389 889
POINCONS ET FORMATS	1 265 414	35 283	-	1 303 698	761 967	49 133	-	750 485	550 263
MATERIELS DE MAINTIEN	282 401	-	2 938	289 324	230 949	4 489	2 938	281 689	17 916
OUTILLAGES INDUSTRIELS	984 708	65 619	439	1 018 284	489 885	48 389	438	509 643	510 029
A.A.L. OUTILLAGE INDUSTRIEL	0 612 827	2 11 983	0 549	0 911 139	5 233 138	189 284	0 549	5 294 971	1 512 483
MATERIELS DE TRANSPORT	218 251	82 980	89 836	378 451	89 242	18 673	44 134	71 888	187 246
MATERIELS DE TRANSPORT ACQUIS S/LEASING	33 000	-	-	33 000	31 211	8 635	-	40 344	12 886
RAYONNAGES METALLIQUES	39 796	-	-	39 796	10 453	992	-	14 445	25 351
EQUIPEMENTS ET MOBILIERS DE BUREAU	444 721	55 945	4 607	499 068	323 242	10 193	4 807	332 385	163 674
MATERIELS INFORMATIQUES	787 775	58 884	3 670	821 569	588 563	34 283	3 070	619 684	201 673
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ENCOURUES	680 660	657 282	-	1 347 945	-	-	-	-	1 347 945
PROV. POUR DEPRECIATION DES POINCONS	-	-	-	-	50 626	-	-	50 626	50 626
TOT. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 499 270	1 680 523	154 768	30 004 068	28 081 554	604 241	181 872	28 684 725	9 449 314
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	37 823	570	-	38 083	-	-	-	-	38 083
CHARGES REPORTEES	0	-	-	0	-	-	-	-	0
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	39 368 600	1 874 409	173 638	42 613 431	38 788 394	669 359	181 872	31 383 157	18 719 374
DOYTIERS AUX PROVISIONS - CHARGES ORDINAIRES						82 971			

TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS =	757 807
---	----------------

4. Immobilisations Financières :

Il s'agit essentiellement des sommes versées au titres des :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Dépôts & cautionnements versés à la STEG et en contre partie de la machine à affranchir	58 093	56 284	57 523
	58 093	56 284	57 523

5. Stocks :

Les stocks se répartissent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Stocks des matières premières et articles de conditionnement	8 028 493	7 894 605	13 381 419
Stocks des produits finis	5 791 374	4 063 612	4 816 918
Stocks des produits en-cours	2 310 829	3 158 980	2 987 839
Stocks pièces de rechange et autres matières consommables	287 100	312 748	338 687
	16 417 795	15 429 944	21 524 863
Provisions pour dépréciation du stock Produits Finis	(35 231)	(197 788)	(4 718)
Provisions pour dépréciation du stock Produits en-cours	(48 297)	(68 643)	(5 413)
Provisions pour dépréciation du stock MP/AC	(30 832)	(14 462)	(30 832)
	16 303 435	15 149 051	21 483 899

6. Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique se détaille comme suit:

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Clients ordinaires	6 703 388	4 935 026	3 002 019
Clients effets impayés	21 234	81 464	0
Clients douteux et litigieux	46 226	0	46 226
	6 770 848	5 016 490	3 048 245
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(87 853)	(139 415)	(75 585)
	6 682 995	4 877 075	2 972 661

7. Autres actifs courants :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Personnel et comptes rattachés	97 513	45 246	57 743
État, crédit de TVA à reporter (a)	486 065	720 302	1 179 341
État, crédit de TVA à restituer (b)	208 183	0	0
État, crédit d'impôt sur les sociétés	0	0	151 840
État, report TFP	0	8 245	0
État, subventions à recevoir	7 592	3 854	13 052
Receveur des douanes	3 105	22 949	26 951
Comptes courants laboratoires-échantillons	352 557	703 312	433 845
Autres débiteurs divers	97 724	137 595	62 186
	1 252 738	1 641 503	1 924 958
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(17 232)	(101 054)	(33 463)
	1 235 506	1 540 450	1 891 495

(a) La société a bénéficié d'une restitution de son crédit de TVA arrêté fin mars 2010 à hauteur de 547mD, encaissée à titre d'avance.

(b) Il s'agit d'une 2ème demande en restitution d'un ancien report TVA arrêté fin nov.05 au titre de la période contrôlée (1999-2005).

8. Placements & autres actifs financiers :

Il s'agit d'un placement effectué auprès de :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
- L'Union Financière "ALYSSA SICAV" et la société MAC.sa "FIDELITY SICAV"	1 654 902	1 647 170	1 676 345
- L'ATB "Placement en pension"	-	1 800 000	1 800 000
Intérêts courus sur placements courants	-	5 841	5 382
	1 654 902	3 453 010	3 481 727

9. Liquidités & équivalents de liquidités :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Chèques clients en portefeuille	41 865	0	0
Effets clients en portefeuille	668 815	0	546 782
Banques	36 826	638 787	1 030 839
C.C.P.	12	24	24
Caisses	7 000	7 000	7 000
	754 518	645 811	1 584 645

10. Capital social :

Le capital social, qui était de 10 000 000 dinars, subdivisé en 10 000 000 actions de 1 dinar entièrement libérées, a été augmenté de 1 000 000 dinars pour être porté à la somme de 11 000 000 dinars et ce conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15 mai 2007. Cette augmentation a été réalisée par l'incorporation au capital des réserves suivantes:

* Réserve spéciale pour réinvestissements exonérés	700 000
* Autres réserves ordinaires	300 000
	1 000 000

11. Réserves :

Elles s'analysent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Réserves légales	1 087 234	868 785	868 785
Autres réserves ordinaires	4 305 105	3 124 569	3 124 569
	5 392 339	3 993 353	3 993 353

12. Autres capitaux propres :

Ils se détaillent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Subventions d'investissement reçues	0	359 516	359 516
Quote-part subventions d'inv. inscrites au résultat de l'exercice	0	(343 548)	(359 516)
	0	15 968	0

13. Emprunts :

Ils se détaillent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
13.1- Crédits bancaires :			
UBCI 132 MD Ligne Espagnole / VOLPACK	-	12 066	-
UBCI 410 MD (acquisition mat.d'expl° :KILIAN)	-	60 340	20 446
UBCI 110 MD (crédit investissement)	-	16 196	5 493
B.T. 1500 MD (restructuration financière)	-	78 954	-
ATB 1100 MD (crédit M.T. investissement)	55 000	220 000	110 000
ATB 64 MD (Ligne espagnole /syst.détection alvéole)	21 595	32 392	26 993
ATB 28 MD (Acquisition matériel roulant)	12 513	19 663	16 088
ATB 24 MD (Acquisition matériel roulant)	17 673	-	-
BIAT 1500 MD (acquisition matériel industriel)	1 500 000	-	-
	1 606 780	439 611	179 020
13.2- Crédit de Leasing			
	-	10 306	1 472
	1 606 780	449 916	180 492

14. Fournisseurs & comptes rattachés :

Ils se détaillent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Fournisseurs de matières premières & articles de conditionnement	12 040 494	12 084 581	13 309 278
Fournisseurs de matières et fournitures consommables	417 355	463 098	651 627
Fournisseurs d'équipements	283 766	200 205	229 553
Fournisseurs effets à payer	146 380	250 233	185 008
Fournisseurs retenues de garantie	90 926	28 905	77 989
Fournisseurs factures non parvenues	216 785	205 099	4 384 030
	13 195 706	13 232 120	18 837 484

15. Autres passifs courants :

Ils se détaillent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
C.C. Laboratoires promotion & royalties	666 111	673 137	571 968
C.C. Actionnaires et administrateurs	2 004	1 329	1 329
État, impôts sur les bénéfices à payer	194 708	179 370	-
État, obligations cautionnées	171 863	0	184 455
État, autres impôts et taxes	102 987	115 762	114 397
C . N . S . S	318 924	297 029	340 731
Autres créditeurs divers	94 065	62 565	191 589
Diverses charges à payer	552 298	607 965	166 575
Compte d'attente à régulariser	54 700	144 818	57 593
	2 157 660	2 081 976	1 628 636

16. Concours bancaires & autres passifs financiers :

Ils se détaillent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants	365 629	534 069	537 236
Intérêts courus et autres dettes financières	1 603	3 215	2 366
Découverts bancaires	529 988	183 792	305 182
	897 220	721 077	844 783

17. Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation se résument comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Vente P. Finis officines sous licence	17 896 706	18 320 853	35 678 720
Vente P. Finis officines générique ADWYA	7 246 110	6 153 240	11 759 132
Vente P. Finis hôpitaux	876 718	1 154 901	1 716 206
Vente P. Finis gamme ADVITA	117 990	0	118 091
Vente P. Finis à l'export	471 266	159 773	574 962
Vente P. Finis échantillons médicaux	255 273	257 794	390 994
Total des ventes produits finis	26 864 063	26 046 561	50 238 106
Façonnage	292 657	373 400	742 973
Magasinage & autres prestations de services	45 000	45 000	90 000
Total des Revenus	27 201 720	26 464 961	51 071 078
Variations des stocks Produits Finis et Encours	576 578	(521 753)	351 921
Production de l'exercice	27 778 298	25 943 209	51 423 000
Autres produits accessoires	1 384	0	18 439
Produits de location cafétéria	0	1 800	3 300
Subventions d'exploitation	0	5 440	13 601
Ristournes TFP	17 433	5 653	14 851
Reprise sur amortissements et provisions d'exploitation	8 306	369 275	661 752
Total des autres produits d'exploitation	27 123	382 168	711 943
Total des produits d'exploitation	27 805 420	26 325 377	52 134 942

18. Achats MP/AC consommés :

Ils s'analysent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Achats principes actifs	7 963 987	13 000 627	30 725 309
Achats excipients	1 002 487	1 174 244	2 368 710
Achats articles de conditionnement	1 300 017	1 613 411	3 529 769
Frais sur achats MP/AC	423 686	426 241	835 515
Coût d'achat des matières premières & articles de conditionnement	10 690 177	16 214 523	37 459 304
Variations de stocks MP/AC	5 352 926	(1 251 853)	(6 738 780)
	16 043 103	14 962 670	30 720 524

19. Achats d'approvisionnements consommés :

Ils s'analysent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Achats de matières & fournitures consommables stockées	260 083	328 894	576 353
Variation de stock	51 587	(15 306)	(41 246)
Achats consommés de matières & fournitures en nomenclature :	311 670	313 588	535 108
Autres achats de matières et fournitures non stockées	327 768	749 062	1 287 100
Consommations énergétiques	370 532	337 825	712 965
	1 009 971	1 400 475	2 535 172

20. Charges de personnel :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Salaires et compléments de salaires	2 660 248	2 338 102	4 387 339
Charge patronale au titre de la séc.sociale et de l'assurance groupe	505 249	439 537	891 852
Autres charges de personnel	92 278	107 780	155 025
	3 257 775	2 885 419	5 434 215

21. Dotations aux amortissements & provisions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Dotations aux amortissements des immo. incorporelles	59 595	53 446	109 642
Dotations aux amortissements des immo. corporelles	595 408	520 885	1 075 998
Dotations aux amortissements immo.corp.acquises en Leasing	8 833	8 833	17 667
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	0	0	130 411
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	73 397	88 816	18 351
Dotations aux provisions pour dépréciation clients & débiteurs divers	20 574	74 469	66 060
	757 807	746 450	1 418 130

22. Autres charges d'exploitation :

Elles se détaillent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Promotions et Royalties	560 473	778 200	1 444 860
Échantillons médicaux offerts	298 861	246 953	556 329
Mise à disposition de personnel	323 312	370 429	731 351
Publicités, publications et relations publiques	512 604	205 669	715 129
Frais de Missions	178 404	186 537	334 932
Entretiens et réparations	142 034	115 413	311 021
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	121 376	122 306	211 799
Primes d'assurances	59 143	65 280	115 467
Location et sous-traitance générale	363 529	157 500	434 900
Frais postaux et de télécommunication	33 797	35 729	67 311
Gardiennage	11 883	10 318	22 993
Documentations & abonnements	34 390	25 661	55 023
Cotisations, dons et subventions	14 247	12 570	79 401
Voyages et déplacements	7 324	25 674	47 310
Frais et commissions bancaires	31 813	22 669	52 398
Impôts et taxes indirects	131 175	116 497	226 516
Jetons de présence	31 998	27 500	55 000
Carburant, transport administratif et autres charges d'exploitation	23 270	20 355	36 098
	2 879 631	2 545 262	5 497 835

23. Charges financières :

Elles se détaillent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Intérêts sur obligations cautionnées	9 219	2 447	3 024
Intérêts sur crédits à terme	49 083	35 868	63 958
Intérêts des comptes courants bancaires	29 857	5 041	53 892
Intérêts sur escomptes effets	234 820	217 831	518 908
Escomptes accordés aux clients	20 373	24 582	45 562
Différence de changes réalisées	45 284	130 219	420 929
Différence de changes probables	(175 883)	247 284	1 714
Autres charges financières	47 930	52 230	52 230
Charges financières liées à une modification comptable	0	0	0
	260 683	715 501	1 160 217

24. Produits des placements & autres produits financiers :

Ils sont détaillés comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Revenu des Valeurs Mobilières de Placement	93 013	126 512	196 492
Rémunération des comptes & autres produits financiers	1 988	12 252	43 247
	95 000	138 764	239 739

25. Autres gains ordinaires :

Il s'agit essentiellement des :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Autres gains exceptionnels (rembours. sinistres, +value/cession..)	20 379	2 957	49 083
Quotes-parts des subventions d'invest. inscrites au résultat	0	36 228	31 935
	20 379	39 185	81 018

26. Autres pertes ordinaires :

Il s'agit essentiellement des :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Pénalités douanières et autres pertes ordinaires (*)	23 065	305 431	329 309
	23 065	305 431	329 309

(*) Au cours du 1er trimestre 2009, ADWYA a subi une perte sur une créance irrécouvrable suite au jugement de faillite prononcé à l'encontre du client Pharmaco ; et ce pour un montant de 280 297 dinars. Ladite créance a été provisionnée en avril 2007.

27. Impôt sur les sociétés :

La société "ADWYA S.A" est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

Cependant, et suite à l'ouverture de 30% de son capital au public en juin 2007, la société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 20% en vertu des dispositions de l'article premier de la loi 99-92 du 17 Aout 1999 relative à la relance du marché financier.

Pour l'établissement des situations intermédiaires, il a été appliqué le taux effectif annuel estimé tel que prévu par la norme internationale.

28. Trésorerie fin de période (note relative à l'état de flux de trésorerie) :

Elle se détaille comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Chèques clients en portefeuille	41 865	0	0
Effets clients en portefeuille	668 815	0	546 782
Comptes bancaires débiteurs + C.C.P	36 838	638 811	1 030 863
Caisses	7 000	7 000	7 000
Découverts bancaires	(529 988)	(183 792)	(305 182)
Solde de la trésorerie	224 531	462 019	1 279 463

29. Résultat par action :

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice courant, se présentent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Résultat net	2 957 607	2 359 286	4 368 986
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	2 957 607	2 359 286	4 368 986
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (*)	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Résultat par action	0,269	0,214	0,397

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

30. Informations sur les parties liées :

Au cours de la période comptable clos au 30 juin 2010, la société ADWYA a conclu diverses opérations avec des sociétés liées qui ont toutes été réalisées dans le cadre normal de ses activités.

Conformément à la politique de la société, toutes les opérations entre parties liées ont été réalisées aux conditions de marché.

En fait, ces opérations ne sont pas jugées significatives pour la société aussi bien au plan individuel comme au plan global.

Les transactions effectuées dans ce cadre sont détaillées comme suit :

Description des opérations	Société	Achats en dinar
Contrat de location d'un immeuble pour la promotion médicale	Taher EL MATRI	21 000
Contrat de consultant en matière de choix stratégiques	Taher EL MATRI	25 000
Contrat de médecine de travail	Hichem TERZI	4 588

31. Engagements :

31.-1- Emprunts :

ADWYA a contracté des emprunts auprès de divers organismes financiers dont le détail est annexé à la note n° 13. En contre partie elle a donné en garantie :

- Une hypothèque de premier rang et en pari passu sur le terrain sis route de la Marsa, ainsi que sur les constructions ;
- Un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce constitué par les éléments corporels et incorporels.

31.-2- Engagements bancaires :

Ils se détaillent comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
- Cautions fiscales au profit de la douane tunisienne	59 207	105 207	59 207
- Cautions douanières	235 996	98 636	336 138
- Cautions provisoires	113 580	89 218	129 218
- Cautions définitives	61 124	26 796	61 124
- Autres cautions bancaires	28 040	28 040	28 040
- Escompte papier commercial	9 256 840	7 268 759	12 874 038
- Lettres de garantie	45 200	45 200	45 200
- Lettres de crédit	1 118 000	563 245	1 500 000
	10 917 987	8 225 101	15 032 966

31.-3- Contrats d'emprunts conclus à la fin de l'exercice :

Aucun emprunt n'a été contracté par la société à la fin de la période.

Tous les emprunts déjà contractés figurent à la note annexe des états financiers n° 13.

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2010**

Messieurs les actionnaires de la Société ADWYA SA,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi N° 94-117, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la société ADWYA S.A arrêtés au 30 juin 2010 faisant apparaître un total net du bilan de 37 341 631 dinars et un bénéfice net, après estimation des impôts, de 2 957 607 dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que ces états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société ADWYA S.A arrêtée au 30 juin 2010, les résultats intermédiaires de ses opérations et ses flux de trésorerie pour la période close à cette même date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Tunis, le 10 Aout 2010

P / CONSEIL EXPERTISE AUDIT

Mourad BEN AHMED